Mars 2013



منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة



Food and Agriculture Organization of the United Nations Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Продовольственная и сельскохозяйственная организация
Объединенных
Наций

Organización de las Naciones Unidas para la Alimentación y la Agricultura

COMITÉ FINANCIER

Cent quarante-huitième session

Rome, 18 - 22 mars 2013

Rapport annuel sur l'exécution du budget et les virements entre chapitres budgétaires pendant l'exercice 2012-2013

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M.Boyd Haight

Directeur, Bureau de la stratégie, de la planification et de la gestion des ressources Tél.: +3906 5705 5324 2 FC 148/10

RÉSUMÉ

- À sa session de décembre 2012, le Conseil a examiné et approuvé la répartition révisée des ouvertures de crédits pour 2012-2013 (1 005 600 000 d'USD) résultant des changements transformationnels au cours de l'exercice biennal 2012-2013 tels que présentés dans le document CL 145/3.
- ➤ Le Comité financier est invité à prendre note des prévisions concernant l'exécution du Programme biennal pour une ouverture de crédits nette de 1 005 600 000 d'USD, approuvée par la Conférence. Les crédits ouverts (montant net) pour l'exercice 2012-2013 au titre des chapitres 1 à 13 (objectifs stratégiques et objectifs fonctionnels) devraient être intégralement dépensés. Conformément à l'usage, les soldes budgétaires non dépensés au titre du Programme de coopération technique (chapitre 15), des dépenses d'équipement (chapitre 17) et des dépenses de sécurité (chapitre 18) seront reportés sur l'exercice biennal suivant.
- Sur la base des prévisions concernant l'exécution du Programme au regard de l'ouverture de crédits nette pour 2012-2013, et conformément à l'article 4.5 b) du Règlement financier, le Comité est invité à autoriser des virements des chapitres budgétaires 1 à 12 vers les *chapitres* 7 et 13.

INDICATIONS QUE LE COMITÉ FINANCIER EST INVITÉ À DONNER

Le Comité est invité à autoriser les virements prévus entre chapitres budgétaires résultant de l'exécution du Programme de travail 2012-2013, comme indiqué à la colonne e du tableau 1.

Projet d'avis

Le Comité a pris note des prévisions relatives à l'exécution du budget pour l'exercice biennal et a autorisé les virements entre chapitres budgétaires des chapitres 1 à 12 vers les *chapitres 7* et *13*.

FC 148/10 3

Introduction

1. La Conférence, dans sa Résolution 5/2011, a approuvé le crédit budgétaire de 1 005 600 000 USD pour 2012-2013 et le Programme de travail, sous réserve des ajustements découlant des orientations qu'elle a communiquées. À sa cent quarante-troisième session, en décembre 2011, le Conseil a approuvé de nouvelles propositions soumises par la Conférence concernant l'allocation de ressources supplémentaires à l'Objectif stratégique K, les gains d'efficience à trouver essentiellement dans les objectifs fonctionnels X et Y, et le report d'un solde de 6 millions d'USD¹.

- 2. À sa cent quarante-quatrième session, en juin 2012, le Conseil a examiné des mesures de transformation visant à optimiser les ressources, notamment le dégagement de 19,3 millions d'USD d'économies supplémentaires, et a approuvé les propositions relatives à leur réaffectation à d'autres domaines du PTB 2012-2013, à savoir le réseau des bureaux décentralisés, la planification stratégique, le travail interdisciplinaire et la sécurité². En décembre 2012, le Conseil a examiné un état des lieux³ des progrès réalisés dans la mise en œuvre des mesures de transformation, ainsi que d'autres initiatives de renforcement institutionnel, qu'il a approuvés en même temps que la nouvelle répartition entre chapitres budgétaires de l'ouverture de crédits nette, telle que présentée dans le document CL 145/3 (Changements transformationnels au cours de l'exercice biennal 2012-2013)⁴.
- 3. L'article 4.1 du Règlement financier autorise le Directeur général à engager des dépenses dans la limite des crédits budgétaires votés par la Conférence. Conformément à l'article 4.6 du Règlement financier, le Directeur général est tenu de gérer les ouvertures de crédits de sorte à assurer la disponibilité des fonds nécessaires pour les dépenses relatives à l'exercice biennal. Conformément à l'article 4.5 a) du Règlement financier, le Comité financier doit être informé de certains transferts de crédit d'une division à l'autre, alors que l'article 4.5 b) de ce même Règlement stipule que les virements entre chapitres budgétaires doivent être approuvés par le Comité financier.
- 4. Le présent rapport présente les prévisions relatives à l'exécution du budget en regard de l'ouverture de crédits nette pour 2012-2013, et demande au Comité d'approuver les virements entre chapitres budgétaires découlant de la mise en œuvre du Programme de travail 2012-2013.

Prévisions concernant l'exécution du budget 2012-2013

- 5. La colonne c du tableau 1 montre la répartition révisée entre chapitres des ouvertures de crédit nettes pour 2012-2013, approuvée par le Conseil en décembre 2012 et telle que présentée dans le document CL 145/3 (Changements transformationnels au cours de l'exercice biennal 2012-2013). Les colonnes d et e du tableau indiquent les prévisions concernant l'exécution du budget et les virements entre chapitres découlant de la mise en œuvre du Programme de travail.
- 6. D'après les estimations relatives aux dépenses pour l'exercice biennal, la totalité des crédits ouverts au titre des *chapitres 1* à 13 (objectifs stratégiques et objectifs fonctionnels) devrait être dépensée. Conformément à l'usage, les soldes correspondant au Programme de coopération technique (*chapitre 15*), aux dépenses d'équipement (*chapitre 17*) et à la sécurité (*chapitre 18*) sont indiqués comme intégralement dépensés, tout solde non dépensé étant reporté sur le prochain exercice biennal.

² CL 144/3

¹ CL 143/3

³ CL 145/3

⁴ CL 145/REP, paragraphe 13c)

4 FC 148/10

Tableau 1: Prévisions concernant l'exécution du budget 2012-2013

Chapitre	Objectif stratégique et fonctionnel	Changements transformationnels au cours de l'exercice biennal 2012-2013 (CL 145/3)	Dépenses prévues	Différence
a	b	c	d	e
1	A – Intensification durable de la production agricole	60 191	60 082	109
2	B – Accroissement de la production animale durable	37 145	37 121	24
3	C – Gestion et utilisation durables des ressources halieutiques et aquacoles	67 614	66 979	635
4	D – Amélioration de la qualité et de la sécurité sanitaire des aliments à tous les stades de la filière alimentaire	33 022	32 823	199
5	E – Gestion durable des forêts et des arbres	51 410	50 976	434
6	F – Gestion durable des terres, des eaux et des ressources génétiques et meilleures réponses aux défis mondiaux liés à l'environnement ayant une incidence sur l'alimentation et l'agriculture	72 250	71 750	500
7	G – Environnement porteur pour les marchés afin d'améliorer les moyens d'existence et le développement rural	48 223	48 460	(237)
8	H – Amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition	95 196	93 907	1 289
9	I – Meilleure préparation et réponse efficace aux menaces et situations d'urgence alimentaires et agricoles	8 177	8 040	137
10	K – Équité hommes-femmes pour l'accès aux ressources, aux biens, aux services et à la prise de décisions dans les zones rurales	21 756	21 338	418
11	L – Accroissement et amélioration de l'efficacité des investissements publics et privés dans l'agriculture et le développement rural	39 885	39 694	191
12	X – Collaboration efficace avec les États Membres et les parties prenantes	207 784	206 971	813
13	Y – Administration efficace et efficiente	95 111	99 621	(4 510)
15	Programme de coopération technique	116 027	116 027	-
16	Imprévus	600	-	600
17	Dépenses d'investissement	26 439	26 439	-
18	Dépenses de sécurité	24 809	24 809	-
Total		1 005 640	1 005 040	600

- 7. Variations par chapitre budgétaire. Généralement, les dépenses prévues correspondent à peu près à la répartition approuvée du montant net des crédits budgétaires ouverts. La variation la plus importante concerne l'Objectif fonctionnel Y, pour lequel des dépenses supplémentaires de l'ordre de 4,5 millions d'USD sont prévues, et ce en raison de plusieurs facteurs:
 - a) les nouveaux ajustements et les changements transformationnels approuvés par le Conseil en 2012 ont permis de libérer 19,2 millions d'USD de l'Objectif fonctionnel Y⁵. Certaines des économies dégagées requéraient une période de transition, en particulier pour le redéploiement de personnel, et il n'a donc pas été possible de faire porter les économies réalisées sur l'ensemble de la période de 24 mois;
 - b) des recouvrements de coûts plus importants que prévu devraient être enregistrés pour l'Objectif fonctionnel X, plutôt que pour l'Objectif fonctionnel Y comme cela avait été budgétisé, ce qui explique en partie le surplus pour le premier et solde négatif pour le second;

_

⁵ Dans la résolution relative aux ouvertures de crédits 2012-2013 (5/2011), l'Objectif stratégique Y était inscrit au budget pour un montant de 114,3 millions d'USD (avant allocation des nouveaux gains d'efficience, des économies ponctuelles, et l'utilisation du solde non dépensé de 2010-2011 s'élevant à 34,5 millions d'USD).

FC 148/10 5

c) des ressources ont été réaffectées à l'Objectif fonctionnel Y pour la formation professionnelle du personnel de l'Organisation, et notamment des gestionnaires.

- 8. La sous-utilisation des crédits dans la plupart des autres chapitres budgétaires est essentiellement due à la création de nouveaux postes dans les bureaux décentralisés lors des ajustements apportés au PTB 2012-2013, qui ne seront pas pourvus pendant la totalité des 24 mois de la période.
- 9. Amélioration du recouvrement des coûts. En octobre 2011, la direction a présenté au Comité financier une proposition décrivant les mesures visant à améliorer le recouvrement des coûts pour les catégories de charges variables qui avaient été dans une large mesure exclues de la politique des dépenses d'appui de la FAO; cette proposition a été approuvée par le Conseil en décembre 2011. Les mesures ont été mises en œuvre à partir d'avril 2012 grâce à la majoration de l'amélioration du recouvrement des coûts, qui consiste à se servir d'une augmentation des coûts normalisés du personnel affecté à des projets et des coûts liés aux consultants participant à des projets sans modifier les taux plafonds ni les catégories des dépenses d'appui aux projets. Ce système a permis de réduire de 5,6 millions d'USD (chiffre calculé en décembre 2012) le montant des subventions croisées du Programme ordinaire vers des activités extrabudgétaires.
- 10. Variation des dépenses de personnel. Une variation défavorable des dépenses de personnel de 4,3 millions d'USD est actuellement prévue pour l'exercice biennal. Celle-ci est principalement due à une augmentation des coûts des services actuels des prestations après cessation de service (assurance-maladie après cessation de service et indemnités de départ) dans les évaluations actuarielles arrêtées fin 2011 et fin 2012 (8,1 millions d'USD), plus élevée que l'augmentation budgétisée pour les salaires du personnel du cadre organique au siège au 1^{er} avril 2012 (4,29 pour cent contre 2,5 pour cent budgétisés), et plus élevée que les demandes d'indemnité pour frais d'études budgétisées. Ces coûts sont quelque peu atténués par le jeu des fluctuations du taux de change pour les bureaux extérieurs et le fait que le personnel des services généraux au siège demeure assujetti au barème salarial actuel, entré en vigueur le 1^{er} novembre 2010 (budgétisé à 2,5 pour cent pour 2013). Des économies sont également envisagées dans le cadre du Plan général d'assurance médicale, en raison du statu quo des primes en 2012 (5 pour cent inscrits au budget), des traitements du cadre organique ouvrant droit à pension (1,9 pour cent au 1^{er} février 2013 comparé à 2,6 et 3,6 pour cent budgétisés respectivement pour 2012 et 2013 au 1^{er} août), des indemnités pour recrutement ou transfert et des voyages autorisés. Cette variation défavorable est reflétée dans les chiffres des prévisions de dépenses ci-dessus; elle touche tous les chapitres selon les dépenses relatives de personnel.

Conclusion

- 11. Le Secrétariat demande au Comité d'autoriser les virements prévus entre les chapitres budgétaires, pour permettre la mise en œuvre des activités planifiées de l'Organisation d'ici la fin de l'exercice biennal. Les virements proposés seraient versés aux *chapitres 7 et 13* et prélevés sur les autres chapitres des objectifs stratégiques et fonctionnels.
- 12. Alors que l'on prévoit actuellement l'utilisation totale de l'ouverture nette de crédit d'un montant de 1 005 600 000 USD, il est rappelé qu'en 2012-2013, le rapport budgétaire portera sur 17 chapitres. Si un tel niveau de ventilation au niveau des chapitres permet d'avoir une vision claire et complète des budgets et des dépenses par rapport au cadre de résultats, il accroît également la probabilité que les virements définitifs entre chapitres ne concordent pas avec ceux proposés actuellement.
- 13. Il est en outre rappelé que le rapport budgétaire à la fin de l'exercice biennal est basé sur le taux de change USD/EUR fixé dans le PTB 2012-2013 à 1 EUR = 1,36 USD (taux budgétaire). La direction surveille attentivement la situation, mais des variations pourront avoir lieu par chapitre si le pourcentage final des dépenses en euros diffère de manière sensible des hypothèses retenues dans le budget.
- 14. Un rapport mis à jour sur les virements entre chapitres sera présenté au Comité financier à sa session d'octobre 2013.